

# SUR LA PISTE DU LOUP EN BRETAGNE

AVEC L'OBSERVATOIRE DU LOUP



JEAN-LUC VALERIE



## Sommaire

Sur la piste du loup en Bretagne

*Préface*

Introduction sommaire et imagée aux phénomènes de dispersion du loup

Préambule indispensable à l'approche du sauvage

Résumé cartographique de la présence du loup en Bretagne

Chant 1 : Les préparations nécessaires

Chant 2 : Premières investigations de terrain

Chant 3 : Premier acte de prédation

Chant 4 : Le travail de cartographie

Chant 5 : Au cours de l'été 2018

Chant 6 : Une étude de contexte dans les Monts d'Arrée

Chant 7 : Recherches sur l'histoire passée du loup en Bretagne

Chant 8 : Comment s'organisent les flux de dispersions vers la Bretagne

Chant 9 : Les différentes communications, thèses et anti-thèses et faits du premier semestre, en 2018

Chant 10 : Les faits de Pontivy

Chant 11 : Les faits de Caurel

Chant 12 : Les déclarations funestes de Patrick Sastre et d'Emmanuel Holder sur *Radio Kreiz Breizh*

Chant 13 : Les différentes formes de protection des troupeaux en 2019

Chant 14 : Une cession de formation et une conférence à Gourin

Chant 15 : Automne 2018, les premiers indices formels

Chant 16 : Dès le début de l'année 2019 les événements se précipitent

Chant 17 : 2019, la zone Gueltas-Lanouée est largement investie

Chant 18 : De mai à la mi-août 2019 le sauvage disparaît

Chant 19 : Une journée dans les landes bretonnes, à Saint-Rivoal

Chant 20 : De l'été à l'automne 2019, le loup change de comportement

Chant 21 : Le sauvage se conjugue au pluriel

**Chant 22 : Prospective**

**Chant 21 : Les autres questions primordiales qu'il faut se poser sur le loup**

**Petit Dictionnaire du Sauvage. Si le loup pouvait parler.**

**Première de garde : Vincent Brouard. Graphiste.**

## Sur la piste du loup en Bretagne...

« Sur le suivi de l'espèce : Quelle est l'étendue des territoires entre chaque zone d'installation en meute ? »

« Un récit naturaliste est une sente aux fragrances inhumaines et insoupçonnables. Qui veut les comprendre doit s'écarter du chemin, puis du sentier des modes de pensée habituels et enfin se noyer, peu à peu, dans la sauvagerie. »

Il n'y a aucune amertume dans ces anecdotes. L'animosité est le fruit des provocateurs qui se sont exprimés sur le sujet, elle s'est très souvent inscrite dans l'usurpation.

Je vous propose de vous ouvrir, tout au contraire, à l'originalité, à la générosité de l'esprit qu'il est possible de détecter chez l'animal, le sauvage ! L'animosité étant l'apanage de l'humanité. Je vous convie donc à une immersion forte dans l'univers du loup et des dérives humaines. Ces dérives intellectuelles ne sont pas sans intérêt mais elles parasitent les compréhensions, au fait du sauvage. Si vous souhaitez comprendre le comportement du loup il faut vous le raconter, malheureusement les conteurs de loups n'existent plus. Ils ont été remplacés par une scientificité établie.

Extrait d'un article de presse, paru dans *l'Est-Républicain*, concernant la communication de la préfecture des Vosges et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage : 11 mai 2012, suite à mes différents courriels diffusés à la presse, concernant les prédatons du loup sur des animaux de rente, totalement occultées, dans l'ouest vosgien, un peu plus tôt :

*« Malgré ce faisceau d'indices plus que troublants, son service, en particulier, et les pouvoirs publics, en général, sont restés étrangement discrets sur la présence d'un deuxième loup dans le département après celui apparu l'an passé dans le massif vosgien. Ce n'est qu'hier, dans un communiqué, que la préfecture a abordé ce qui était en train de devenir un secret de Polichinelle. »*

Ce fait établi de désinformation a conditionné une partie de mes démarches en Bretagne et sur d'autres territoires de France depuis 2012, il est le déclencheur qui va engager à la création du site de *L'Observatoire du Loup* en 2013, afin de palier l'absence de communication ouverte, voire au mensonge par omission ou pire à la désinformation programmée de la presse régionale concernant la présence du sauvage dans les contrées de France.

Les communications officielles tiennent du double discours, un briefing non officiel, avec les acteurs de terrain, de moins en moins fréquent car des pressions s'exercent et un laïus bien rôdé destiné à la presse, qui sont deux discours très différents. Cette transparence apparente qui souhaite démontrer une certaine forme de clarté vous place, en fait, dans une forte opacité de compréhension des phénomènes complexes liés à la présence du prédateur. Une totale transparence est donc indispensable ! Il serait vital, je pense, de mettre en compte une organisation spécialisée afin de traiter le dossier du loup dans le but d'éplucher toutes les données officielles non communiquées. En exemple il faudrait prendre en compte les 230 autopsies effectuées sur les cadavres de loups tirés, braconnés ou percutés, obtenues par l'officialité depuis 5 ans et pour lesquelles aucune donnée n'est disponible ! L'état sanitaire des individus, l'âge et le sexe, le poids, la morphologie, le nombre d'embryons non résorbés chez les femelles et son évolution, l'âge des femelles gravides, l'état des mamelles chez les louves, le contenu précis de l'estomac, la sous-espèce sont des éléments indispensables au suivi et à l'analyse de la biologie du loup dans vos contrées.

Il faut se demander qui a intérêt à l'entretien d'une telle opacité et pourquoi cette nébulosité est maintenue. Je relève que la réflexion sur la présence du loup dans vos territoires a été remplacée par la communication, et je constate que « communication » rime aujourd'hui avec « irréflexion ».

Mais il faut se dire que la sclérose, cette carence morale qui sous-entend le fiasco actuel dans la gestion du retour du loup est encore plus profonde. Cette inclination malade sous-entend des déficits d'informations nécessaires à la compromission intellectuelle, d'une part et à la mésinformation des adhérents, d'autre part, au profit exclusif des communautés concernées.

Je cite Pierre Rigaux, expert naturaliste, qui s'exprime dans un article de presse diffusé par « Reporterre.net » le 26 avril 2019 :

*« Mais, au bout de quelques années, j'ai été lassé et déçu du fonctionnement associatif. Pour moi, l'engagement associatif doit viser à faire bouger le système, mais les ONG de protection de la nature en France sont complètement dans le système. »*

*Elles ont deux modèles économiques possibles : les subventions ou le don. Mais les gens adhèrent et donnent peu en France. Quant à la dépendance aux subventions, elle crée un fonctionnement aberrant. L'objectif principal n'est plus de résoudre tel problème environnemental, mais de payer les quatorze salariés et donc éviter de vexer le Conseil régional, le Conseil départemental, les « partenaires ». Par exemple, ne pas froisser EDF qui gère les barrages hydrauliques, parce que l'entreprise pourrait nous payer pour faire un suivi intéressant sur la biodiversité aquatique.*

*Quand j'étais salarié de la LPO à la région Paca [Provence-Alpes-Côtes d'Azur] sur les mammifères, le directeur m'avait interdit de parler, d'intervenir ou de faire une action sur le loup, par crainte de déranger des élus anti-loups qui financent l'association. L'association se contentait d'un petit communiqué ou d'une action juridique de temps en temps pour satisfaire les adhérents, mais il ne fallait surtout pas faire trop de bruit à ce sujet.»*

Les 100 tirs de destruction du loup qui sont encore exercés annuellement en 2020 sont dus, en grande partie, à cette politique de l'œillère généralisée. Chacun ferme les yeux. Tout le monde croit avoir intérêt à fermer les yeux, en contrepartie de quoi il faut « flinguer » du loup afin de contenir une grogne impétueuse dans les campagnes.

Il n'est pas question de s'inscrire ici dans la polémique mais effectivement de s'inscrire dans la vérité naturelle des faits. Les réalités naturelles sont souvent formelles, par contre quand l'omerta est organisée, il n'y plus de controverse possible mais effectivement une recherche des vérités naturelles, en particulier quand le classement des indices de présences officiels est conduit de manière à ce qu'ils n'apparaissent pas trop évidents, au commun des citoyens.

Concernant les dispersions de l'espèce, l'État devrait mettre en œuvre une dynamique de principes forts de précaution, en opposition au manque de suivi de cette espèce dont chacun peut comprendre aujourd'hui qu'il est devenu une réalité formelle de terrain. Le suivi de l'espèce en France et en Bretagne implique de se remettre en question, d'être dans le doute concernant les comportements trop souvent généralisés du sauvage qui vous sont présentés et de reprendre en permanence les constats et les appréciations des situations qui en découlent. Les situations sont rapidement évolutives, le canidé est extrêmement mobile et il fait preuve d'une adaptation permanente aux conditions de son environnement géographique. Constat sa présence est un premier diagnostic, suivre les comportements adaptatifs permet d'entrer en compréhension avec le sauvage, d'entrer en communication de manière informelle, donc de peser à terme sur la problématique de la territorialité.

En février 2020, la question qui se pose alors en Bretagne est donc :

Quel est le grand canidé qui se disperse sur des territoires multiples et adaptés compris entre 20 et 55 000 hectares sur quatre départements bretons? Quel est cet animal invisible qui chasse le chevreuil, le cerf, le ragondin à l'occasion, qui pratique une mise à mort puis consomme la chèvre, le mouton, le veau, le cochon et la volaille, dont les actes de chasse se retrouvent tout aussi souvent sur la faune sauvage ? Quelles sont ces bêtes inconnues qui trottent sur des pistes rectilignes de près de 100 mètres, qui hurlent comme le loup, lui-même, dont les empreintes portent la marque établie et reconnue du *Canis lupus italicus*, dont les voies amples sont formelles et nous poussent sur des axes tendus de plusieurs dizaines de kilomètres, parfois ?

Mais il y a, encore, bien d'autres questions à se poser, afin de comprendre ! Pour percevoir les réalités je vous demanderai de cesser de rêver endormi afin de rêver éveillé, sauf à ne pas vouloir sortir des ignorances actuelles.

**A mes trois filles et à leurs enfants...**

## *Préface*

**« Sur le suivi de l'espèce : Faut-il mettre en place des organismes régionaux indépendants spécialisés, chargés du suivi de l'espèce, en France ? »**

Il faudrait inculquer la peur de l'homme au sauvage. C'est ce qui ressort des commentaires que je reçois parfois à propos des prédatons du loup sur les troupeaux d'ovins. Cette éducation, complètement dans l'air du temps, qu'il serait possible de transmettre au canidé, me semble totalement illusoire car elle implique que le loup puisse absorber, dans une forme de vaccination psychologique, un sentiment d'impunité complètement sans rapport avec la biologie du prédateur des herbivores et de l'éthologie des canidés sauvages en général. Cette racine de la biologie qui s'intéresse à l'aspect comportemental nous explique qu'il est possible, probablement, d'inspirer une méfiance, la nécessité de la survie impliquant probablement l'absence d'une crainte réelle se définissant par un recul décisif et chez le sauvage, d'une capacité élevée à la défiance si les besoins primaires de se nourrir ou de se reproduire se font ressentir car la bête est sensible elle aussi ! La méfiance ne peut naître que de la survie à un événement traumatisant ! Peut-être, je n'ai pas acquis de certitude à ce sujet !

Cette éducation pourrait même se faire par un tir léthal et habilité, directement au troupeau ! C'est sans compter sur l'esprit de corps qui anime la meute, au sein de laquelle, chaque individu représente un tout et un élément du tout associé lui-même à l'ensemble. Dans une combinaison de mœurs animales et variables que nous sommes très loin de maîtriser.

Un doute latent, servi encore aujourd'hui par l'officialité, près de 30 ans après la première installation certifiée du loup en couple, nous explique que rien ne se passe alors que tout se transforme. C'est même l'essence qui alimente les moteurs qui vont faire varier vos milieux totalement communs, soyez-en sûr ! Ce commun est complètement loup. Il est aussi, déjà, presque complètement le vôtre. Ce doute sert aujourd'hui les intérêts budgétaires, à court terme, du ministère de l'agriculture dont le représentant se défile en municipale. Ce paradigme du doute permet au sauvage d'instaurer une territorialité dans laquelle il intègre toutes nos structures, Monsieur le Ministre.

Cette culture du doute est indispensable à une démarche scientifique, certainement, alors qu'il serait indispensable d'instaurer le doute de son absence à la place du doute de la présence, afin de mettre enfin en marche une diplomatie active. Douter de la présence ne permet pas, bien entendu, d'anticiper son retour, toutefois très attendu quand il n'est pas déjà craint. Toutefois j'ose vous le dire, il y a de l'espoir ! Le doute de la présence, se décomptera, à moyen terme, en milliers de brebis, victimes d'un phénomène naturel de prédation. La même politique expérimentée, concernant la gestion du retour du loup, dans les Alpes, est toujours en œuvre sur l'ensemble du territoire. Alors que cette politique qui n'engage pas les flux financiers nécessaires à l'anticipation globale, consiste à soigner l'âme meurtrie des éleveurs impactés. De plus en plus nombreux, en pure perte il faut le dire, car le sauvage n'a que faire de vos états d'âme, que je peux qualifier « d'exactement surnaturels » dans le monde réel et sauvage du vivant. Ce rôle est dévoué à votre chien que la nature humaine a défroqué, sans le savoir. C'est ce paradigme du doute totalement politique qu'il est possible de reconnaître dans d'autres sujets d'actualité tout aussi climatiques. Et il sont nombreux.

Je vous convie donc à franchir une étape novatrice vers un échelon de pensée différent. Douter est bien-sûr indispensable et douter de l'absence du sauvage est bien plus révélateur que de délibérer lourdement de sa présence improbable. Il ouvre l'esprit maintes fois tourmenté de la bête à la compréhension humaine. Si nous échouons sur la piste du loup, le mot biodiversité n'aura plus guère de sens commun. Ne doutez plus si vous souhaitez voir naître une cohabitation réfléchie, car pour cohabiter il faut être deux, au moins. Or en l'absence d'anticipation, cette coexistence est rarement possible car vous allez rester bien seul face à cette bête incomprise. C'est l'objet de ce récit que je vous propose de vivre et je vous remercie d'y prendre part complètement.

## Introduction sommaire et imagée aux phénomènes de dispersion du loup

« Sur la protection des troupeaux : Comment mettre en place une information en temps réel des acteurs de terrain ? »

La présence du loup, en Bretagne, ne fait aucun doute. Ceux qui pensent que le canidé sauvage est absent se trompent et ceux qui l'affirment au grand jour bonimentent. Ils bonimentent car ils s'adressent au public dans le but de le tromper, soit par dogmatisme, soit sous couvert de l'incompétence. Soit sous couvert de pressions qui se sont ou pourraient s'exercer plus tard. Que vous soyez partisan de l'une ou l'autre catégorie n'a que peu d'importance, ce récit va faire appel au bon sens car tous les stigmates de la présence du canidé prédateur des herbivores sont présents en terres bretonnes, sans exception ! Un bio-statisticien pourrait faire la démonstration assez facilement, je pense, qu'il est très improbable que le sauvage ne soit pas présent en Bretagne et en meute, en 2020.

Je pourrai comparer ces stigmates de la présence du loup à ceux des angiospermes, ces plantes à fleurs dont la pollinisation effectuée par de nombreux insectes va engendrer un fruit. Ce fruit est le résultat d'un long processus de transformation progressif qui, si vous l'observez à chaque instant, ne semble pas évoluer. Il faut du temps et des observations répétées pour assister, effectivement, à la longue naissance du fruit. A la présence du loup également, mais ces observations ne sont pas engagées par l'officialité faute de temps et de moyens. Il serait donc vain de s'y consacrer. A l'analyse des dernières données fournies par le réseau loup, il ressort concernant les recherches établies en « *extérieur zone* », donc en dehors des aires de présence délimitées du sauvage :

Sur un ensemble de données supérieures à 517 constats, pour l'ensemble du territoire national, 56 résultats d'analyses d'ADN de fèces ne sont pas connus ou ne sont pas engagés, faute de budget. 169 indices de présences sont classés « *invérifiables* », principalement en dehors de l'arc alpin et 82 indices de présence sont retenus, dont la majorité le sont dans des départements où le canidé est présent en meute officiellement, c'est-à-dire dans l'arc alpin. Ces données couvrent une période de 18 mois, courant sur 2017 et 2018. On peut donc estimer que moins de 20% des efforts de suivi sont consacrés à la recherche des indices de présence du loup en dehors des zones de présence permanente.

Ces données classées « *invérifiables* » se retrouvent singulièrement sur les azimuts de déplacements que je détermine sur mes cartes à partir de données externes traitées et non officielles. L'officialité vous présente un verre à moitié vide alors qu'il faudrait présenter le verre à moitié plein. Doit-on parler d'un autisme organisé ? En constituant un traitement statistique des données officielles sur une période 20 ans, il est vraisemblable qu'il serait possible de trouver des incohérences et des contradictions qui attesteraient probablement d'une rétention d'informations évidente. Cette rétention bloque la compréhension des politiques au niveau régional et local. Il n'est donc pas possible de mettre en place des traitements beaucoup plus collectifs au sein des départements, des régions, et même au niveau national. Il y a des traitements de l'information à mettre en place, de manière à anticiper, en fonction des contextes locaux des éleveurs. En moyenne montagne, le sauvage ne décrit pas les mêmes comportements que dans les régions de plaine ou de basse montagne. De nos jours, encore, le loup est observé et étudié essentiellement sur les troupeaux. Ce constat français implique également des biais dans les analyses comportementales.

Bien-sûr si vous vous contentez de sentir la fleur puis, plus-tard, de cueillir le fruit, il vous sera difficile d'apprécier les mécanismes qui ont fait de la fleur, un fruit. Il en est de même concernant le sauvage, je le souligne. Expliquer vertement et de manière assez simpliste je cite :

« *Un jour il reviendra* »

en parlant du loup me semble assez futile. Voire totalement révélateur d'un niveau de compréhension modeste de la biologie du canidé de la part de celui qui pourrait vous susurrer cette phrase insipide à l'avenir. Phrase que je n'ai que trop entendue et lue dans la presse écrite et les déclarations infécondes des ONG !

« *Un jour il reviendra* » consiste à expliquer qu'il n'est pas important de connaître les faits et, pire encore chez certains intervenants qui s'expriment sur le sujet de la présence du loup en Bretagne, que les faits n'auraient que peu ou pas d'importance tant que l'officialité n'aurait pas obtenu une preuve formelle de la présence du loup. C'est-à-dire de l'ADN, un excellent faire-valoir à l'inaction et à la désinformation des populations concernées, directement, par la présence du sauvage. Je vais le démontrer. L'ADN est donc une Action de Déni et de Non-dit, ce mélange est totalement destructeur, il faut en être convaincu.



En comparaison, cette erreur absolument notoire de réflexion consisterait à déclarer que lorsqu'un crime est commis, il ne serait pas possible d'établir des faits et d'engager des investigations et des actions et d'établir des certitudes sans un élément de preuve de type ADN. Pour le moins chacun pourrait convenir que cette affirmation, traduite en inaction, est complètement maladroite. Dans ce déraisonnement par l'extrême que je vous inflige ici, il faut comprendre que dans ce cas de figure, si il existait réellement, cette inaction coupable pousserait certains d'entre-vous, j'en suis sûr, à faire ce que les professionnels de la police française font chaque jour, soit de l'investigation de terrain entre autres analyses et champs de réflexions à développer sur ce type de faits dramatiques, chez les humains. La preuve formelle ne servant au final qu'à condamner un coupable, avéré par la justice des hommes.

Concernant la preuve de la présence du loup en Bretagne il faut souligner qu'il n'y a pas de preuve de l'absence du sauvage dans les contrées bretonnes. Il est temps d'inverser la charge de la preuve, si l'officialité ne souhaite pas se mettre à table il faut expliquer aux éleveurs qu'ils sont en mesure de proposer des éléments de preuve très facilement en leur fournissant les matériels nécessaires. Il faut comprendre que le loup passe souvent pour un être fantomatique chez les éleveurs car il est rarement vu en action et cela rend une éventuelle confrontation plus inquiétante encore.

L'officialité travaille donc à contresens de la biologie du loup avec les acoquinements de certaines organisations non gouvernementales. La preuve formelle n'est par ailleurs absolument pas indispensable, l'analyse de l'ADN donc, puisqu'elle n'est pas forcément utilisée systématiquement dans d'autres pays d'Europe. Alors qu'il est possible de suivre le sauvage par d'autres méthodes, de pistage entre autres, et sans système de suivi gps, la preuve formelle serait devenue une obligation à la validation de son existence. Dans les pays de l'est de l'Europe, le suivi des groupes et des individus s'exercent pourtant tout à fait différemment. Mais ces suivis demandent une collaboration active des acteurs de la ruralité, donc une communication active et l'impossibilité de gérer la diffusion de cette information sur le sujet de la présence du loup, puisqu'elle est connue de tous sur le terrain. Elle demande également des suivis plus intrusifs sur l'espèce, je ne vais pas m'étendre, déjà, sur les 100 tirs français de loups de 2019 qui seront suivis par la même gabegie improductive de 2020, c'est déjà une certitude. En matière d'intrusion sur l'espèce, on ne peut faire pire à mon sens et ces faits de destruction ont un prix qui va se compter en milliers de domestiques, il faut en être convaincu. Ils se décomptent déjà par ailleurs !

Ainsi l'officialité volatilise l'information alors que cette information devrait être le fruit de nombreux échanges dans la plus grande transparence. Au 31 décembre 2019, 222 loups sont officiellement tirés, braconnés ou accidentés. Sans aucun résultat probant obtenu par les ministères concernés en terme de dégâts aux troupeaux. En France, il faut constater que les ONG nous vendent du rêve et nous héritons de leurs cauchemars !

Ce cauchemar, cette illusion se traduit chaque année par des tirs, légaux ou illégaux, de destruction du loup, toujours plus nombreux.

Or le sauvage, le loup n'est ici coupable de rien, c'est une évidence, les responsabilités sont humaines et non sauvages. Bien-sûr, la présence du canidé n'implique pas mort d'homme, toutefois, il faut remarquer en 2020 que dans le contexte de suivi mis en place par les différents plans « loup » successifs, aujourd'hui nommés « plan national d'action » la paix des campagnes est loin d'être préservée. Il faut même se dire que cette politique insipide nuit au citoyen et à l'espèce strictement protégée qu'est le loup, *Canis lupus* et quelle que soit la sous-espèce, en dehors du chien bien-entendu !

Suivre cette manifestation naturelle qui conduit de la fleur au fruit afin d'obtenir une graine peut se transposer chez le loup. Avant l'installation du sauvage, l'établissement s'entend par une présence pérenne, une sectorisation du territoire, suivie par des phénomènes de reproduction fréquents et variés, de nombreux autres mécanismes naturels sont à l'œuvre. La graine étant symbolisée ici de manière schématique, par une portée de louveteaux. Il faut afin de comprendre les flux de dispersion et suivre l'installation du loup en couple, ou en meute, loup isolé ou en groupe d'individus affiliés, avoir une vision large du comportement de l'espèce dans ses incessants déplacements. Le sauvage est un trotteur de fond absolument infatigable.

Je vais essayer de schématiser simplement le phénomène de dispersion du loup en France et en Bretagne plus précisément. Car pour comprendre sa présence il faut absorber sa biologie physique mais aussi sa biologie mentale, si vous me permettez cette expression. En premier lieu, il faut situer l'action avec une largesse qui correspond à vos territoires, régions et pays européens. Les flux de dispersions sont constants. Originaires d'Allemagne, de Suisse ou d'Italie et probablement d'Espagne se forment des axes, des directions, des couloirs qui sont empruntés chaque jour par le sauvage en direction du territoire national. Un flux est alternatif, ce courant faible file d'est en ouest, du nord au sud et inversement. Il est universel en France tout comme dans toute l'Europe. Ces flux ne sont pas étudiés, en France en particulier, où l'officiel ou le spécialiste de l'ONG vous parlent encore d'un front de colonisation. Le front désignant un état de guerre, je relève qu'il représente aussi la partie du visage qui dépêche l'onde détectable de vos pensées. Votre chien sait la lire. Je vais donc faire appel à votre front, contre ce front de colonisation inexistant en espérant complètement faire danser vos sourcils.

Ces mêmes flux s'organisent au niveau national, régional et local. Quand ils se transforment en azimuts courts, fréquents et répétés d'année en année, dans une zone déterminable et variable appelée domaine vital par les puristes, le sauvage

est installé. Je vous le confirme à nouveau : c'est effectivement le cas en Bretagne. L'hyper-sensible qu'est le loup a initialisé un nouveau territoire par ses déplacements incessants et sa biologie particulière et il va le faire évoluer, chaque année, plus ou moins en profondeur, en fonction des contextes que vous allez lui imposer ! Le contexte fait le loup, soyez-en sûr ! Et vous êtes le contexte !

A l'étude il est possible de constater en Bretagne, concernant au moins une zone que je ne vais pas citer, une mutation géographique évidente qui passe progressivement depuis 2017 de l'exploration territoriale des lieux à l'installation d'un territoire qui rétrécit d'année en année. Passant d'une aire d'environ 60 000 hectares à une première zone d'investigations active de 43 000 ha puis à un établissement plus formel sur une aire géographique plus restreinte de 23 000 ha où le sauvage sectorise ses déplacements tout en validant un territoire qu'il va contrôler et parcourir sans cesse. Cette surface se compose d'une aire primaire fortement investie et elle s'est encore légèrement réduite en 2020. Cette preuve des capacités du prédateur à s'accaparer un territoire dont il maîtrise complètement les potentiels tout en les faisant varier devrait nous interroger ! Ici le sauvage a quitté temporairement le sauvage, attendant le suivant ou la suivante, le loup ou la louve, alors que l'autre trotte lentement vers l'ouest en suivant l'Aulne, provisoirement. Cette zone de survie évolue encore durant l'été 2020, le sauvage réoriente ses capacités à la survie en permanence, dans son trot il est possible de détecter une perpétuelle adaptation au contexte. Les investigations menées attestent de la présence d'une tanière de repos, éventuellement d'une première reproduction en 2019. C'est à confirmer à l'avenir, cependant il est indéniable en 2020 que le premier groupe installé en centre Bretagne, dans le département du Morbihan, ne cesse de se séparer depuis le mois d'avril et un des individus engage des périodes de hurlements de plus en plus fréquentes dans le but de retrouver ses deux congénères, jusqu'en juillet.

Avant de vous présenter une schématisation inhabituelle mais compréhensible des phénomènes de dispersion du sauvage, je dois vous expliquer comment l'on vous parle encore en 2020 d'un « front de colonisation du loup ». Ces mots sont tout à fait représentatifs du retard de suivi volontaire - ou non - qui est orchestré par les instances officielles. Si ce retard inavouable n'est pas volontaire ou n'est pas envisagé par les autorités, il faut parler d'incompétence formelle. Une phrase que je viens de reprendre sur le site internet de l'ex-Office national de la chasse et de la faune sauvage m'interpelle. Ce premier divorce entre la biodiversité de la faune et de la chasse était inévitable. Le loup a tué l'office, remplacé par l'Office dont les références « lupines » sont ailleurs, loin des contrées françaises. Je cite :

*« Dans 29 départements du front de colonisation, une veille ONCFS est activée pour détecter leur présence »*

L'officialité oublie ici de préciser que cette veille est active depuis mars 2019, probablement en Bretagne. Le front vient d'exploser pourrait-on croire. L'affirmation citée me semble tout à fait caractéristique de l'incompréhension globale du phénomène de dispersion du loup, de la part des autorités chargées du suivi de l'espèce qui reconnaissent par ailleurs que leurs méthodologies utilisées dans les Alpes est obsolète dans les plaines françaises, faute d'enneigement fréquent entre autres et nombreuses explications. De fait trois chiens, au moins, sont formés à la recherches d'indices de présence du loup.

Ces chiens reniflent des pistes qui resteraient invisibles au commun des mortels, dont je suis, je vous le confirme. Cette dernière affirmation pourrait prêter à sourire toutefois elle est le reflet exact du retard accumulé, faute d'étude depuis 30 ans, concernant les phénomènes de dispersion qui sont décrits comme suit par Jean-Marc Landry dans son livre intitulé *Le Loup* :

*« La dispersion consiste en un déplacement depuis le territoire de la meute parentale jusqu'à la nouvelle zone de reproduction ou de vie »*

La dispersion du sauvage serait donc en rapport direct avec une reproduction du loup soit en couple isolé soit en meute élaborée, soit en groupe d'alliances provisoires et ce phénomène conduirait à de nouvelles reproductions, inavouables. Cette dispersion au niveau national est impossible si je me réfère aux déclarations officielles, pour la simple raison que le sauvage ne se reproduit pas en dehors des Alpes ou alors il faudrait admettre que le loup ne disperserait exclusivement que depuis les Alpes françaises, suisses ou italiennes et cela depuis presque 30 ans. Alors que le grand secret est probable. Vous reviendrez un peu plus loin sur ces sujets, en prenant exemple de ce qui se développe, en Belgique, depuis 2011. Cependant à la lecture des faits et déclarations officielles le nombre de meutes détectées dans l'Arc alpin n'a cessé de croître depuis 1992. D'un effectif « officiel » de deux groupes en 1992 il est recensé en 2018 un effectif de 70 meutes, le phénomène de dispersion serait donc, strictement local, à l'étude des déclarations officielles. Localisé à la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur en caricaturant les déclarations officielles, largement reprises. En moyenne, dans ce contexte, l'évolution du nombre de meutes serait de 2 ou 3 groupes, par an, dans les Alpes. Le sauvage est présent officiellement dans le massif central depuis 2004 et il n'est pas détecté en meute « officiellement » en 2019. Quinze ans après son installation le loup ne se serait jamais reproduit. Dans les Alpes sur la même période, le nombre de meutes a pourtant été multiplié par 6 passant de 12 groupes à 70 meutes connues ! Dans l'Est, le même comportement anormal

voire exactement déviant du canidé, compte tenu de sa biologie, se retrouve établi par l'officialité en place. Une seule meute serait présente et féconde depuis l'installation probable du canidé en 2005, en Lorraine, dont un département est devenu exotique dans la culture française, depuis l'affaire canine de la bête des Vosges, largement médiatisée entre 1977 et 1978. Toutefois en 2019 le canidé est présent dans l'ensemble des départements de l'Est, sans exception et l'officialité en place a bien du mal à cacher les faits. La bête serait même de retour car officiellement les frasques sanglantes, vosgiennes, meusiennes, meurthe-et-mosellanes et d'autres inavouées certainement, d'un loup « taré » selon la sémantique développée par le sénateur Grémillet seraient l'œuvre diabolique d'une seule et même bête, maintes fois photographiée par l'officialité. Cette bête nuisible, ce zombie sauvage aurait conquis un territoire hors norme de plus de 500 000 hectares sur lequel il exercerait depuis 2012, des équipées sauvages belliqueuses. Il serait même impossible de l'abattre, pour preuve, la « brigade du loup » a fait chou blanc à cinq reprises, c'est vous dire s'ils sont fous, ces loups totalement invisibles ! Je relève que trois ADN différents ont été obtenus, ces individus mâles sont tous présents successivement, c'est la version officielle. Ils ne sont donc présents que l'un après l'autre et jamais dans le même espace de temps. Que deviennent ces individus d'origines diverses puisque l'un d'eux a migré du nord des Alpes françaises ? C'est un mystère qui flotte probablement dans les tiroirs profonds de l'officialité qui distille l'information comme un bouilleur de cru non habilité qui cherche à contourner la taxation. Une omerta éventuellement.

Le loup est détecté très à l'ouest du territoire national depuis quelques années, en partant du nord, sa présence est constatée officiellement dans la Somme à l'automne 2017, dans le département du Nord durant l'hiver 2018 mais les faits sont classés « invérifiables » ou « non retenus », comme il se doit quand les suivis ne sont pas mis en place, en Charente-Maritime depuis l'automne 2019, Charente limousine depuis janvier 2020, tout comme dans le département de l'Eure-et-Loir et dans les Pyrénées-Atlantiques depuis le printemps 2018 et encore en Normandie récemment. En Belgique le sauvage est détecté, isolé, en 2011, il se reproduit en 2019 et 2020 et fait l'objet, probablement, d'un braconnage. En janvier 2020 un nouveau couple est détecté dans le Limbourg. En janvier 2020, Loiret Nature Environnement explique que ce loup filmé en Eure-et-Loir serait le même individu que celui qui fût photographié, plus précocement en Charente Maritime en novembre 2019. Cette hypothèse semble assez peu probable, les phénotypes des deux individus sont assez différents en particulier au niveau du masque en forme de L, peu prononcé pour l'un et en forme de T pour le second, fort prononcé.

Selon cette affirmation ce canidé aurait dispersé sur un azimuth de 575 kilomètres, possible, mais peu probable ici puisqu'il est presque hors norme dans les déplacements journaliers qu'il implique. D'autre part, ce canidé aurait dû traverser, sans jamais les suivre, plusieurs fleuves et rivières importants, alors qu'il s'est probablement orienté vers le département de l'Orne, comme certains de ses prédécesseurs. En janvier le loup est photographié en Charente où le loup n'existe pas officiellement malgré la présence d'une vidéo qui a circulé dans les milieux de la presse, donc éventuellement de l'officialité, bien avant ce fait établi. Soit tout au plus 11 mois avant que les réalités naturelles ne la rattrape, je le confirme. On nous parle aujourd'hui, encore, du loup en Normandie, mais c'est sûrement un fantasme journalistique. Excusez cette ironie ! Une fois de plus les éleveurs normands restent dans l'attente des démarches et explications nécessaires, cette nouvelle absence d'anticipation coupable ne permet donc pas de se préserver. Je dois dire que ce fait n'est pas unique, dans le département du Maine-et-Loire à nouveau, tout comme depuis 2012, sous couvert du confinement imposé par l'État, au nord de la ville d'Angers, une soixantaine de brebis font les frais d'un prédateur, laissant les éleveurs dans la plus forte incompréhension. Les faits ont lieu depuis avril 2020, il faut envisager la présence du loup et chercher à confirmer ou l'infirmier pour une raison simple : les déprédations ont lieu sur un axe majeur de dispersion établi par l'Observatoire du loup qui s'étend du sud de Chinon au centre de la Bretagne. Les septiques vous expliquerons que cela est certainement un hasard fortuit.

En France, la présence de ces individus n'est pas vraiment expliquée et encore moins suivie, le loup procède par bond vous dit-on, l'officialité vous explique même qu'il faut vérifier, je cite :

*« s'il s'agit d'un loup complètement sauvage ou d'un individu qui s'est échappé d'un parc »,*

concernant l'Eure-et-Loir. Je vous laisse apprécier le niveau de compréhension du phénomène, car bien-sûr ce canidé est détecté bien plus-tôt mais rien ne transpire tant que l'officialité n'est pas obligé de communiquer sur le sujet.

Ainsi en forêt de Dreux, la présence du loup est connue bien avant qu'il ne soit filmé en août 2018, mais surtout ne le dites à personne, c'est un secret trop mal gardé. Ce canidé disperse des forêts parisiennes, je le confirme et l'affirme encore. Il est bien entendu qu'entre ces bords ainsi décrits, des faits nombreux ne sont pas répertoriés. Ni suivis, ni étudiés, puisque la mise en place du réseau de veille officiel est très à la queue du loup sur les dispersions du sauvage, au niveau national. Encore peut-on affirmer qu'elle n'en voit que la pointe noire, armée qu'elle est d'une longue paire de jumelles à l'angle de vision bien trop fermé. Le réseau de veille officiel est publiquement mis en place au niveau national à compter du mois de février 2020, alors que ce réseau est déjà activé en terre bretonne depuis presque un an déjà. Il faut souligner que la mise en œuvre du réseau officielle n'a fait l'objet d'aucune communication en Bretagne. Il ne se passe rien mais il est nécessaire de mettre en place un suivi. Mais ce fait n'a pas fait l'objet d'une communication formelle.

Pourquoi, c'est la question que je me pose ? Je vous invite à vous poser des questions, c'est le seul moyen de trouver des réponses, je l'affirme.

Le canidé est toutefois présent sur l'ensemble des départements du littoral atlantique, depuis mars 2017 en Gironde, depuis octobre 2017 en Vendée, depuis avril 2018 en Loire-Atlantique, en Bretagne très probablement depuis l'hiver 2011/2012, dans l'Orne depuis l'hiver 2017/2018 tout aussi probablement, en région parisienne depuis 2014, nous en reparlerons également, dans l'Oise depuis décembre 2014 pareillement, ce qui explique sa présence dans la Somme un peu plus tard. Je confirme au passage que près de 90% des prospectives de dispersion du canidé engagées et suivies par *L'Observatoire du Loup* sont exactes et confirmées depuis 2014. Il suffit de se pencher dans les dossiers pour en être convaincus. Les déclarations nauséabondes et spéculations habituelles qui se réfèrent à nos actions et investigations tiennent généralement de la conversation de comptoir, voire même de la désinformation pure et simple. Voire de la diffamation orchestrée, je vais y revenir également.

Parler d'un front de colonisation révèle donc une gestion et un suivi tout à fait obsolètes, depuis quelques années déjà. Cette expression, par ailleurs, qui sous-entend une exploitation ou transformation mal vécue est assez peu en rapport avec la biologie du sauvage et pour cause, c'est bien l'attentisme latent et coupable des autorités et ministères qui conduit aux nombreuses déprédations du loup en France. Il est remarquable de constater que ce front de colonisation n'est pas défini par l'officialité ni même par les scientifiques. Il serait aussi mouvant que les sables de la baie du Mont Saint-Michel probablement. Le loup change sans cesse de place, ses territoires sont changeants également et même le sauvage présente différents aspects peu connus. Vous ne voudriez quand même pas que l'officialité vous explique ce qu'il se passe ? Le loup est imprévisible, c'est officiel ! Ce front donc n'existe plus, ce sont bien des flux naturels et pérennes qui expliquent la présence du loup dans vos territoires et sur l'ensemble des départements de France, probablement dès 2020. A-t-il jamais existé ? C'est une question qui restera peut-être sans réponse.

Ces flux sont nombreux, il est possible de présenter le phénomène de dispersion de l'espèce sous cette forme :

Imaginez un sablier que je vous invite à retourner et à placer contre l'oreille si vous en possédez un. Fermez les yeux et tentez de discerner l'écoulement du sable à travers le verre, vous allez comprendre les difficultés à l'appréhension nécessaire du sauvage qui trotte et trotte encore inlassablement, invariablement, dans le goulet d'étranglement. Vous l'entendez ? Écoutez bien, tendez l'oreille, introduisez-vous dans la peau du loup et laissez le faire, gardez le rythme. Il démarre une allure au trot, il est donc en appui sur l'antérieur gauche et le postérieur droit. L'antérieur droit et le postérieur gauche se relèvent en même temps. L'antérieur droit se pose au moment où l'antérieur gauche et le postérieur droit quittent le sol. Le postérieur gauche va se poser dans l'empreinte de l'antérieur gauche, le trot est lancé. Il est possible de dire que cette allure est symétrique. Attention, il arrive ! Ouvrez les yeux et soyez concentré car il va disparaître aussi vite qu'il est apparu. Fermez les yeux ! Il est parti.

Le réservoir du dessus s'écoule peu à peu par un goulot d'étranglement dans le réservoir du dessous. Le réservoir supérieur s'écoule lentement tout en étant alimenté dans le même espace de temps. Le loup s'y reproduit ! Je décris également ici les effectifs migrants qui arrivent des pays frontaliers. Il faut également comprendre que ce flux est alternatif, on pourrait dire ici qu'il s'écoule mais également qu'il remonte incidemment dans un ensemble d'échanges que nous sommes incapables de suivre. Il s'écoule donc peu à peu et les individus qui utilisent le couloir de dispersion sont quasi indétectables, sauf à organiser des alertes et des surveillances sur des axes définis et compréhensibles. C'est ce que je m'évertue à faire depuis 2007. Comprendre les dispersions du sauvage permet de comprendre sa biologie profonde. Le réservoir supérieur représente le groupe familial ou non, de départ, il peut être proche ou éloigné, en fonction des capacités d'accueil des milieux. La survie oblige le sauvage à être exigeant quand au choix d'une zone vitale. Le réservoir du dessous évoque la recherche d'un nouveau territoire, l'accouplement nécessaire à la création d'une nouvelle meute puis à son évolution positive en terme de puissance adaptée du groupe. Alors que le réservoir du dessus garde un niveau d'effectifs de loups important, voire constant, le réservoir du dessous se remplit peu à peu, ce réservoir peut se comparer à un département ou à une région entière, pourquoi pas ! Le flux évolutif variable est donc incessant en France depuis près de 40 ans, pour le moins. Dans ce réservoir du dessous plusieurs phénomènes sont à l'œuvre, de nouveaux arrivants sont présents et les anciens migrants sont sur le point de se reproduire et même se sont déjà reproduits. Dans ce flux symbolisé par le goulot d'étranglement, des individus dévient et quittent le passage étroit, sans aborder le réservoir inférieur. Si je prends en compte que le réservoir supérieur est le Limousin, on peut envisager que ces canidés circulent rapidement en Vendée ou en Loire-Atlantique ou dans les Deux-Sèvres, alors que ceux qui restent sur le flux de dispersion investissent la Bretagne directement avec ou sans période d'attente. Ou d'autres régions, car le phénomène est bien-sûr beaucoup plus complexe encore, il faut comprendre qu'au moment où les deux réservoirs sont pleins, le flux cesse et s'oriente différemment créant ainsi progressivement un nouveau réservoir et de nouveaux goulets d'étranglement qui se mettent en place très progressivement. Alors que le flux lui même, donc le goulot de verre dans cette description peu commune, je m'en excuse encore, ce goulot transparent et abordable connaît ou peut connaître des ramifications. Je ne sais pas si je peux comparer cette ramification au système sanguin, toutefois il est possible de dire

que certaines artères représentent des flux nationaux et que certaines veines représentent des flux régionaux. Dans cette forme d'anastomose curieuse que vous pouvez observer sur les feuilles des arbres, les rencontres s'exercent, les alliances s'unissent, le sauvage devient pluriel également. La nature est un enchevêtrement complexe d'ondes dans lesquelles les espèces se croisent et s'entrecroisent dans un chaos difficilement abordable pour l'humain.

Pendant que le réservoir inférieur, une fois plein, génère lui aussi peu à peu un nouveau goulot d'étranglement, un nouveau flux de fait, si et seulement si, le loup n'est pas encore directement en concurrence avec le loup. Si et seulement si, les milieux découverts possèdent les capacités d'accueil indispensables à l'espèce. Si et seulement si, nous cherchons les indices de présence. Du « loup » ce mot qui semble vulgaire aux oreilles des intervenants bretons connus qui se sont exprimés dans la presse ou sur les réseaux.

Le sauvage se comporte comme un touriste, il est présent épisodiquement, puis emménage nos régions quand elles sont plaisantes à vivre, en dehors du fait que le sauvage s'installe et s'impose dans un environnement que vous considérez être le vôtre. Au regard de son comportement, je dois écrire que le le loup n'est pas en concurrence avec l'homme, sur ses territoires. Il est le territoire! Il devient le territoire à votre insu et il est conseillé d'en tenir compte, de changer vos habitudes certainement sinon vous serez assujetti à la dîme, parfois, fréquemment ou souvent, ou jamais, tout dépendra de votre propre contexte. De vos interactions avec le sauvage, ces préceptes pourraient paraître effrayants mais il n'en est rien, sauf à attendre le loup avec des œillères bien garnies, son retour n'étant jamais sûr, paraît-il !

Et surtout « *l'arrivée d'un individu de l'espèce en Bretagne est théoriquement possible à un horizon bien difficile à préciser...* » C'est officiellement mammalogique et breton mais globalement assez faux, voire intellectuellement déviant ! Je vais y revenir.

En 2020, il est techniquement et biologiquement impossible que le loup ne soit pas présent en groupe dans le Centre Bretagne et dans d'autres régions de France où il se reproduit fréquemment.

Vous comprendrez que cela puisse gêner aux entournures d'un plan loup titubant d'insouciance.

Afin de conclure ce chant du loup, c'est ainsi que je vais désigner les prochains chapitres, je vais reprendre une référence de bas de page de Baptiste Morizot, dans son livre *Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*.

Parlant de l'invisibilité du sauvage, l'auteur se réfère à Aldo Léopold en ces termes : « *Il ne faut jamais douter de l'invisible* »

Cette citation est tatouée au cœur du sauvage, n'en doutez pas !

On vous expose souvent des références à Yellowstone, ce parc national américain, pour s'exprimer sur le loup. Oubliez-les, les contextes ne correspondent pas au sauvage, dans nos contrées étriquées et piratées par l'urbanisation durant ces deux derniers siècles. De plus, le castor a bien plus sûrement changé les paysages de ces lieux lointains que le sauvage lui-même. Croire qu'une seule espèce peut changer les paysages est assez farfelu, en dehors de l'homme bien entendu. Ce gros rongeur nommé castor est par ailleurs un met prisé par le canidé dans les pays de l'Est où il peut représenter jusqu'à 40% de ses proies. A ce titre le ragondin, tout comme le renard et le blaireau, espèces largement piégées en France, ne devraient plus être les victimes des piègeurs en présence du loup. Afin de préserver les capacités du sauvage à instituer le chaos nécessaire au sein des groupes d'herbivores sauvages dont il va faire varier la biomasse, inter-espèce, sans jamais la perdre, sauf si nous l'y forçons. De cette capacité à maintenir la biomasse des herbivores tout en la faisant osciller dépend complètement sa survie. Cette oscillation générale et intermittente dans une anarchie apparente est le gage de l'adaptation et de la pérennisation du vivant, sans aucun compromis avec la loi du marché instituée par des hommes indolents.

Ces dernières évidences gênent bien-sûr les actions de gestion des nombreuses associations de chasse, en France, toutefois, il faudra obligatoirement reconnaître tôt ou tard que le chasseur doit s'adapter, lui aussi. Tout comme l'éleveur, tout comme le citoyen propriétaire d'animaux domestique et d'agrément, à la présence de ce phénomène naturel qu'est la dispersion des prédateurs des herbivores sur vos territoires. Il faut même dire qu'il serait temps de s'y préparer de manière beaucoup plus active. Encore faut-il savoir ce qu'il s'y déroule effectivement !

## Préambule indispensable à l'approche du sauvage

### « Sur les prédatons : Quelles sont les conditions météorologiques qui augmentent les risques concernant les domestiques ? »

Le mode de pensée Leibnizien sera ici et souvent ma méthodologie d'approche dans ce récit, l'approche analytique est une obligation concernant la compréhension des actes du sauvage. Bien que je ne m'interdis jamais la recherche d'alternatives qui se réfèrent au mode Kantien, donc en rapport avec les différents points de vue des acteurs de terrain expérimentés. D'autres modes existent bien-entendu, je constate toutefois que la confrontation des idées ou la généralisation des comportements du sauvage ne permettent pas, à mon sens, de cerner le comportement du loup qui est une somme d'exceptions comportementales organisée en rythmes communs à l'espèce, variants d'un individu à un autre, déviants généralement des idées convenues, trop souvent distillées au sujet du sauvage par des acteurs dogmatisés aux paroles futiles et aussi tranchantes que les crocs du carnassier prédateur des herbivores, dans leurs dérives certaines.

Je ne sais plus vraiment comment a débuté cette aventure épique. Peut-être par un simple courriel reçu en octobre 2016 sur la messagerie de *L'Observatoire du Loup* et qui relatait la vague observation d'un canidé par un chasseur italien originaire des Abruzzes. Un chasseur dont l'ami breton témoignait, par ce bref message, de la présence d'un loup, observé de nuit, en forêt de Lorge, dans le département des Côtes d'Armor. Une nuit de novembre 2015, décrivait-il, sur une petite route forestière, non loin du croisement de la D7 et de la D700. Ce chasseur avait l'habitude de croiser le canidé sauvage dans les zones protégées de cette région d'Italie situé à l'est de Rome.

En Italie, chasseurs, naturalistes et éleveurs collaborent activement au suivi et à l'étude de la faune sauvage. Même si le braconnage du sauvage est y intense. L'Italie a d'ailleurs mis en place une brigade spécifique anti-braconnage concernant l'espèce.

La forêt de Lorge m'a plu immédiatement. Ce lieu de mémoire de près de 2000 hectares situé entre 200 et 318 mètres d'altitude, associé au XV<sup>e</sup> siècle à Brocéliande est traversé par une voie ferrée qui languit du nord au sud. Un axe de dispersion largement parcouru par le sauvage, dans les deux sens de déplacement quand il recherche de nouvelles aires de survie et de nouveaux congénères.

Je ne peux pas expliquer pourquoi, si ce n'est qu'après plus d'une dizaine d'années à étudier les déplacements du canidé, en France, chaque jour, il est possible d'acquérir des intuitions qui sont parfois probantes. En particulier concernant le sud du massif ou j'ai suivi de petites sentes remarquables de sauvagerie.

Après quelques recherches sur internet je remarque certains articles de presse qui relatent des faits de prédation sur des moutons de part et d'autres du point précis de l'observation.

Ces faits anodins ont la particularité de se situer aux abords de crêtes que le loup utilise parfois pour se diriger et se déplacer en terrain mal connu. Pour se retrouver également. Les faits sont posés, un peu plus tard, sur des cartes topographiques et éveillent immédiatement ma curiosité. En 2017, à l'est, sur la commune de Lamballe et à l'ouest dans un hameau au nord de Rostrenen, non loin pour un loup dont le trot rapide frise les 20 kilomètres à l'heure, alors que d'autres événements vont s'y dérouler plus tard, des faits inexplicables sur des ovins m'interpellent. Après avoir interrogé les éleveurs concernés par l'intermédiaire du blog « Brebis en Bretagne » le texte exact de ma demande est repris sur le site dans ces termes :

*« bonjour, je cherche des éléments probants sur la présence du loup en Bretagne (envisageable mais non validée depuis cet été 2017) j'aimerais, si possible avoir plus de détails sur les prédatons de "chiens" sur les troupeaux dans les Côtes d'Armor et en particulier sur Rostrenen, objet de l'un de vos articles sur le blog. Nous allons pister dans quelques semaines dans le 22 afin de chercher des indices de présences du loup. Peut-on compter sur une collaboration réciproque ? Cordialement. Jean-Luc Valérie. »*

La seule réponse laconique directement obtenue le 21 décembre 2017 est assez surprenante puisque l'article présenté s'explique à la suite de la reprise de mon message, dans les termes suivants, que je reprends dans sa forme exacte :

*« Dans le Groupe Mouton le problème est LES CHIENS ERRANTS. Partout. Les articles dans les journaux sont la partie visible de l'iceberg. Nos pensées pour nos amis de Belle-Ile »*

A l'appui de cette réponse indirecte étonnante de fermeture, un article de presse explique qu'une nouvelle fois, des

chiens errants se sont attaqués à des animaux de ferme à l'enclos et termine par un rappel à la loi concernant les chiens en divagation. « Errant » définissant des canidés qui ne seraient plus fixés à un domicile ou à un être humain et qui auraient retrouvé un état plus ou moins sauvage. La déclaration d'intention se caractérise de fait par le mélange des genres, le chien dit « errant » n'a bien-sûr aucun rapport avec le chien divagant, beaucoup plus fréquent, c'est un fait avéré. La réponse est claire à priori, inutile de compter sur les éleveurs à ce moment précis, pourtant de nombreux témoignages vont affluer, plus tard, au fil du temps et de nos investigations de terrain.

Investigations suivies de mes communications récurrentes sur le site de *L'Observatoire du Loup*, parfois reprises par la presse régionale. Je souligne de suite que le chien errant, en France n'existe pas, même si l'exception peut confirmer la règle. Toutes mes investigations en France le confirment, ici et ailleurs. Je confirme également que pour obtenir de l'information, il faut produire de l'information. Ce canidé tant décrié que je nommerai « le sauvage » tout au long de ce récit est victime de ses errances incomprises qui n'en sont pas, par ailleurs. Puisqu'il ne saurait se déplacer sans un but précis. Tout comme le chien, le loup n'est pas errant, le sauvage ne rôde pas, il se fixe des limites dont les éléments naturels ou humains sont les frontières, même si souvent il franchit les propres limites qu'il s'impose. Le loup, dans ses comportements de déplacement, est une somme de singularités. Un ensemble de faits distinctifs variants qui caractérise le sauvage en général. Il faut estimer le nombre des sorties de territoire à une cinquantaine de déplacements par an quand le sauvage est établi en meute. Ces sorties ne correspondent pas à des dispersions, mais effectivement à un contrôle fréquent du territoire à l'extérieur du domaine de survie habituel.

Le canidé reconnaît un contexte rural dans lequel vous êtes présents, il se l'approprie et intègre l'ensemble des éléments qui le compose : géographiques, artificiels, en mouvement ou statiques, saisonniers, locaux, inhabituels parfois, en parcourant les plaines, les vallées, les collines, vos routes et vos chemins, mémorisant complément les lieux et les odeurs dont il va faire ses places de survie. La survie se caractérise par un maintien, il se maintient, le sauvage, en tenant le territoire et quant il se retire c'est pour y revenir. Et le loup est passé grand-maître de la survie et de l'adaptation depuis déjà 2 millions d'années.

Le chien errant ou divagant est parfois présenté comme un garou, ou même un « pastou » dans la littérature, il semble être fréquent en Italie et en Espagne et cette affirmation qui tient de l'évidence transparait dans les propos des ONG depuis de nombreuses années. On nous parle même de chien « marron » une espèce inconnue presque exogène dans certains traités. Le sauvage serait donc le poilu qui cache les méfaits du paria. C'est assez surprenant tant il est possible de creuser ce sujet, en dehors de la démagogie habituelle. Selon la loi, le chien en divagation serait livré à son seul instinct. Cette notion me semble obsolète. Le chien, le meilleur ami de l'homme ne serait qu'une machine aux instincts belliqueux, à l'occasion, quand il dépend complètement de l'humain depuis des dizaines de millénaires, pour le moins. Il est aussi qualifié d'être commensal, un hôte de l'humain qui vit à ses crochets tout en le préservant des adversités.

Toutefois il faut admettre un fait tout à fait avéré, le chien errant en meute - quand elle existe - est le produit de l'alliance de plusieurs chiens, le plus souvent de races variées, généralement de tailles et de formes différentes, donc de canidés regroupés aux phénotypes variés non représentatifs des comportements connus de dispersion et de prédation du loup et de sa biologie en général. Ces chiens existeraient en Afrique, en Guyane, en Arabie, peut-on croire que cette bête ensauvagée a acquis un statut de prédateur en France ? Il faut même lire que le chien serait responsable de la mortalité d'une brebis chaque mois, en moyenne dans chaque troupeau de France. Qui peut croire à de telles sornettes ? En 2019, plus de 41 000 exploitants agricoles sont répertoriés, la mortalité due au chien, en France, serait donc supérieure à 490 000 ovins, chaque année. La seule étude qui a été produite sur le sujet résume les constats totalement différemment, les attaques de chiens existent et sont finalement peu fréquentes dans la carrière longue d'un éleveur. C'est effectivement manifeste, les faits recensés dans la presse chaque année sont de l'ordre de 260 attaques en moyenne et par an. Pour un nombre de victimes proche de 2100 individus, en admettant que ce chiffre représente « *la partie visible de l'iceberg* » il faut estimer alors le nombre de victimes moyen annuel et national à 16 800 moutons. Une cote, probablement, mal taillée, peut donc vous laisser entendre que le phénomène dans les départements bretons en 2019 est de l'ordre de 130 ovins tués par des chiens, chaque année. Un rapide tour d'horizon des moteurs de recherche fait ressortir 43 victimes connues en 2019, en région Bretagne.

Je ciblerai rapidement, en collaboration avec les acteurs locaux, quelques communes des Côtes-d'Armor et une première zone d'investigation couvrant une surface de 75 000 hectares situées entre Plouagat au nord et Loudéac au sud, dans le même département, incluant les secteurs boisés de la forêt de Quénécan au sud du lac de Guerlédan. Je comprendrai un peu plus tard que cette approche était la bonne. Tout le monde distinguera qu'il faut du temps pour investir une telle surface et que nous sommes malheureusement les seuls sur le terrain jusqu'à l'ouverture attendue de l'année 2021 que j'espère féconde, sur ce dossier important.

Le loup a la triste habitude de se méfier de l'homme, même si, je le confesse, il n'est pas vraiment possible de parler de crainte. Il est plutôt indifférent à l'humain, comme la plupart des animaux sauvages à ce détail près qu'il est d'une intelligence pratique tout à fait redoutable pour l'éleveur en général. Ou encore les propriétaires d'animaux domestiques, herbivores, dont on ne parle que rarement concernant les prédateurs du loup. Les faits bretons le confirmeront plus tard, pour diverses raisons, comme, par exemple, l'absence de déclarations auprès de l'Établissement départemental de

l'élevage, de la Chambre d'agriculture locale. En pays de landes, l'entretien des terrains est plus simple avec quelques bêtes, chèvres ou moutons, les formalités administratives en rapport avec la détention de ces animaux n'étant pas toujours finalisées comme il se doit. Ceci dit les contraintes infligées par l'administration française sont souvent rebutantes pour le particulier. Les contrôles étant peu fréquents il faut juger que ces déclarations ne sont donc pas indispensables et cela me semble tout à fait probant. Je soutiens donc complètement ces micro-acteurs de l'ouverture des espaces personnels et privés.

Certains individus de la gent canine sauvage semblent moins doués que d'autres à l'appréhension du monde des humains. A l'observation des milieux, en France comme en Bretagne, le simple bon sens pourrait nous expliquer, analyse faite en dehors de l'arc alpin, que quelques sites naturels sont susceptibles de présenter toutes les références indispensables à la présence du sauvage. Ainsi, ces aires naturelles, bien que rares compte tenu des surfaces, sont largement éparpillées sur le territoire national. Le sauvage s'y retrouve, de fait, à l'étude des constats établis par *L'Observatoire du Loup* et confirmé officiellement le plus souvent, depuis ces dernières années. Chacun peut vérifier ! Ces zones « sauvages » peu anthropisées sont celles qui sont organisées par le loup au XXI<sup>e</sup> siècle. Il faut être complètement aveugle ou emprunt d'un dogmatisme révélateur certain, ou pire relativement incompetent, pour ne pas s'en rendre compte en 2020. Pourvu que le dogmatisme quand il est établi ne soit pas trop destructeur, tant pour les esprits que pour l'espèce, sans parler de la paix sournoise des campagnes.

Il faut remarquer deux choses à ce propos, la première, évidente, est que ces sites naturels sont présents dans toutes les régions de France à l'exception de trois :

Le Centre-Val-de-Loire où le sauvage s'installe peu à peu depuis l'été 2013, en catimini, en particulier au sud de la Loire, mais où il semble faire étape. Dans le Loir-et-Cher chaque année, par exemple, avant de poursuivre plus à l'ouest en suivant le cours du fleuve le plus long de France, après le Rhin. Ce comportement de migration, qui ressemble à certains phénomènes de déplacement de populations humaines passés et présents à l'échelle du monde, explique complètement la présence du sauvage en Vendée dès le printemps 2018. Le comportement du loup est souvent comparé au comportement de l'humain, dans les fables le plus fréquemment, cependant je dois dire que cette conformité bornée est finalement peu répétitive au travers des réalités naturelles.

La deuxième région de France concernée par cette absence de milieu totalement sauvage est bien-sûr l'Île-de-France où le loup s'inscrit depuis 2014. Antoine Nochy l'explique dans son ouvrage remarquable intitulé *La bête qui mangeait le Monde*, livre et auteur auxquels je vais faire référence à plusieurs reprises dans ce récit.

Je fais une petite parenthèse à ce sujet car la campagne de désinformation orchestrée en 2017 par l'officialité est assez remarquable en région parisienne.

Premièrement, il faut expliquer que les premiers faits connus et rapportés à l'Office, autorité morale financièrement autonome directement concernée, sont datés de 2015 et n'ont fait l'objet d'aucune réponse. Comme c'est malheureusement trop souvent le cas.

L'officialité n'aurait donc pas le temps de s'investir concernant les propos des acteurs de terrain. Avant de présenter le principal fait de désinformation pour lequel il faut se demander quel était son but, je précise encore qu'après mes révélations au *Parisien* en collaboration avec une association lozérienne, des faits de prédations sur des animaux domestiques ont lieu sur des ovins, des caprins et un poulain qui fera l'objet de consommations deux nuits de suite, en Essonne. Ces faits révélés à la presse sont repris, bien entendu, et il faut être persuadé que des pressions sont immédiatement exercées de part et d'autres, y compris de la part des ONG, afin de décrédibiliser mes actions ou celles d'autres intervenants, comme Manoël Atman alors que nous relèverons plus tard les pistes du loup, sans aucun doute possible, sauf pour ceux qui souhaitent cacher les capacités du sauvage à disperser, sur les chemins sablonneux ou boueux de la forêt de Rambouillet en 2017. Toutefois le 1<sup>er</sup> mars 2017 Florian Loisy explique par une légende placée sous une photographie d'illustration pour le moins spectaculaire que je lui ai fournie :

« Un poulain a été dévoré dans le sud de l'Essonne le 21 février. Les associations affirment qu'il s'agit d'une attaque d'un loup. L'Office national de la chasse et de la faune sauvage se veut plus prudent, mais n'exclut pas totalement cette hypothèse. »

Depuis les nombreux faits et désinformations produites après nos révélations, le sauvage est toujours présent en région parisienne, je vous rassure. En groupe, je le confirme et on peut l'entendre hurler en fin de nuit dans le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse où il ne se passe rien officiellement, je vous rassure encore.

Le fait déclencheur de mes communications sur le sujet est donc un constat engagé sur un fait de prédation qui a eu lieu dans la nuit du 28 au 29 décembre 2016, sur deux chevreuils, en forêt de Rambouillet. Alors que nous collectons des éléments depuis de nombreux mois, les premiers éléments formels que nous avons recueillis à ce sujet des prédation-consommations sont les suivants :

Une chevrette et un chevrillard semblent avoir été surpris à la couche, vertèbres brisées et forte consommation sont



vraisemblablement en rapport avec un fait de prédation naturel, double *a priori*, car pour surprendre deux chevreuils, au repos, distants l'un de l'autre de quelques mètres, cinq mètres très exactement, le bon sens demande de se poser les bonnes questions. Ce qui ne va pas être le cas de la part des intervenants officiels, et pour cause, ils ne sont pas formés à la prédation du loup. Les constatations faites sont néanmoins nombreuses. J'y reviendrais encore plus loin dans mon récit afin de démontrer les dérives qui s'exercent au passé, au présent et peut-être, encore, au futur !

Les deux cadavres ne comportent aucune trace de tirs, ni aucune trace de collision, également, après dépeçage des proies et l'expertise des cadavres. Des traces de lutte et de sang ont été relevées non loin de la couche. Le chevrillard d'environ 15 kg a été saisi à la gorge, vertèbres et côtes brisées, viscères rouges, foie, cœur, poumons, reins consommés, comme souvent en présence du loup alors que l'estomac et les entrailles ont été écartés de la proie. La tête a été emportée. Ici, je précise déjà que la prédation du chevrillard est complètement caractéristique du sauvage. Nier ce fait serait complètement stupide, toutefois l'emballement médiatique sur le sujet de la présence du canidé prédateur des herbivores va confirmer une nouvelle fois les travers habituels à ce sujet ! Il est remarquable de constater qu'une prise d'immobilisation qui est presque indétectable pour un novice n'a pas été remarquée par les techniciens. J'ai personnellement publié l'ensemble des documents prouvant cet état de fait.

La chevrette a été saisie en haut du cuisseau. Après avoir localement dépecé la proie, il a été constaté un large hématome et deux marques de crocs. Espace inférieur à 50 mm entre les crocs du prédateur. Ce constat n'a pas été engagé par les techniciens chargés de l'expertise. Un manquement regrettable quand ils affirment un peu plus tard à la presse parisienne que ces deux ongulés sont « *morts de maladie* ». Une maladie d'une bizarrerie remarquable puisqu'elle laisse apparaître les stigmates d'une morsure.

L'ensemble des données est publié sur le site et ce dernier sera piraté et entièrement détruit durant l'été suivant, y compris concernant les sauvegardes planquées dans des serveurs dédiés. Une confirmation, cela va sans dire que nos investigations et mes communications personnelles mettaient à mal l'officialité régionale, locale et nationale, car il est bien entendu toujours difficile pour les directions régionales ou la direction nationale d'expliquer qu'elles ne savent pas ce qu'il se passe.

Mais revenons aux déclarations officielles, relayées par l'association *Ferus*, toujours prête à expliquer, je cite :

*« Le réseau loup de l'ONCFS a toutes les compétences pour s'exprimer à ce sujet et nous nous rangeons à leur analyse »*

Je souligne ici la naïveté des propos qui est assez remarquable, « *toutes les compétences* », c'est inexact localement puisque les acteurs de l'officialité ne sont pas formés à l'époque décrite, ces propos sont donc maladroits pour une association qui prétend en ces termes défendre les grands prédateurs, je cite strictement :

*« première association nationale de protection et de conservation de l'ours du loup et lynx en France. Toute l'actualité de l'ours, du loup et du lynx. »*

Cependant, alors que cette entité qui souhaite se placer sur un niveau national ne semble pas être présente sur le terrain parisien et pour cause, nous en reparlerons plus tard dans ce récit, les faits sont expliqués officiellement de la manière suivante :

Toujours sur le site même de l'association *Ferus* :

*« L'ONCFS, chargé du suivi du loup et qui possède toutes les compétences à ce sujet, a également démenti ces affirmations. Dans Le Monde du 16 janvier 2017, Eric Hansen, délégué régional ONCFS Centre, Val-de-Loire et Île-de-France s'est d'ailleurs exprimé, notamment au sujet des deux chevreuils retrouvés en forêt de Rambouillet (Yvelines) dans la nuit du 28 au 29 décembre 2016 : "Nous avons expertisé ces chevreuils, croyant à un braconnage. Ils sont en réalité morts de maladie et ont été partiellement consommés par un renard" »*

Je vous confirme que les crocs du rouquin sont écartés d'environ 25 millimètres pour une longueur égale. Peut-on croire que les ONG désinforment sur le sujet de la présence du loup en France ? C'est une question à se poser ! Alors que cette information officielle reprise par l'ONG tient de la plus pure mésinformation. Nous y reviendrons ! Je précise que les consommations du goupil sont souvent identifiables, il tire sur le muscle après avoir retiré le poil et la peau et filoché le muscle à l'aide de ces incisives.

La deuxième question à se poser est la suivante : Comment est-il possible que deux individus de la même espèce tombent la même nuit, à la même heure, au même endroit et de la même maladie ? C'est statistiquement très improbable sauf à connaître des symptômes foudroyants concernant ces deux chevreuils. Or la foudre n'est pas tombée à cet endroit et il faut alors se demander quel est l'animal capable de surprendre deux chevreuils à la couche et de nuit ? Cette logique n'a rien d'implacable, elle n'a de sens que le bon sens pour qui aborde les milieux naturels fréquemment ! C'est aussi de la pure logique.

Concernant la Bretagne, cette même association qui semble s'être investie d'une mission de contrôle de l'information concernant la présence du sauvage en France, sous couvert des déclarations officielles, nous explique le 25 septembre 2018, je cite complètement :

*« Des médias ont relayé le probable retour du loup en Bretagne (une observation aurait été réalisée, des indices retrouvés, des hurlement entendus).*

*Pourtant, aux dernières nouvelles, il n'y a toujours pas d'indices de présence de l'espèce dans cette région. Le groupe de personnes à l'origine de ces allégations est le même que celui qui pensait déjà avoir la preuve du retour du loup en Île-de-France en 2017. L'Office national de la chasse et de la faune sauvage, chargé du suivi de l'espèce en France, avait alors démenti ces déclarations abondamment relayées à l'époque, et l'affaire avait tourné court évidemment. Des loups en dispersion finiront tôt ou tard par atteindre la Bretagne, sans forcément s'y installer, n'en doutons pas. Mais aucune preuve sérieuse ne peut affirmer aujourd'hui qu'ils y sont déjà parvenus. La préfecture des Côtes-d'Armor l'indique également ; l'ONCFS a vérifié. Rien de probant.*

*Le loup en Bretagne, ce n'est pas encore pour maintenant. »*

Cette nouvelle communication, alors que les officiels ne sont pas formés et que le réseau de veille officiel n'est pas en place en 2018 en Bretagne, est tout à fait caractéristique du déni de présence habituel alors que de nombreux faits de prédatons sur des animaux domestiques s'en suivent peu après. Ils sont largement décrits sur le site de *L'Observatoire du Loup* en 2018 et en 2019. *Ferus* n'est bien-sûr pas présente en Bretagne et communique uniquement sous le couvert de déclarations officielles. Cet aveuglement auto-infligé me semble assez étonnant. Je constate que faire de la politique n'est pas faire de l'écologie.

Peut-on croire que cette communication pour le moins nauséabonde corresponde aux réalités naturelles et qu'elle soit totalement emprunte d'un dogmatisme ravageur dont les résultats obtenus en France sur ce que l'officialité en place nomme comme étant le front de colonisation se résume ainsi : pas de budget, pas d'investigation, pas de loup donc pas de budget, pas d'anticipation et donc pas de cohabitation réfléchie possible ?

Je laisse le lecteur seul juge des errances intellectuelles orchestrées par les ONG sur le sujet en général ! L'absence de preuve n'étant pas la preuve de l'absence, je vais le démontrer tout au long du développement de ce récit. Peut-on croire que certaines ONG soient prêtes à avaler les couleuvres les plus longues, du moment, pour peu qu'elles soient officielles ? Quelles sont les études produites par les ONG sur la problématique de la dispersion du loup en France ?

La dernière région qui ne présente aucun site totalement adapté est la région des Hauts-de-France et pour cause, là encore les faits expliquent complètement le processus de dispersion engagé au niveau national depuis le début des années 1980. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais sont peu dispersés et le phénomène d'intensité faible est détectable depuis le printemps 2018 et l'automne 2019. Tout comme en 2020, il faut le souligner. Le sauvage ne s'y retrouve pas encore complètement. Il faut constater sans aucun doute possible que la Belgique voisine est un foyer de dispersion du sauvage vers la France, alors que la sous-espèce « *Italicus* », présente en Belgique dès 2011, pratique un axe de dispersion inverse, au départ des départements français des Ardennes et d'autres comme la Meuse ou la Moselle et vraisemblablement à compter de 1994. Puis encore, je l'affirme, en 1996, puisque le loup y est présent en Lorraine, à ces dates.

Car il faut admettre que le sauvage et l'humain, aujourd'hui, se côtoient chaque jour et chaque nuit dans la plus grande indifférence de part et d'autre de terres où les colocalitaires que sont devenus l'Animal et l'Homme se croisent dans des contrées, parfois fortement anthropisées. Il faut estimer en dehors des zones de montagne, la surface des aires strictement sauvages en France à 3 000 000 d'hectares tout au plus, soit à peine 4,66 % de notre géographie, hors arc alpin.

Il en est de même pour le loup qui ignore mais qui espionne aussi tous les prédateurs concurrents sur la zone vitale qu'il aura investie, non sans peine, mais également hors domaine vital établi. Au moment où j'écris ces lignes la presse relate des faits de prédatons confirmés concernant deux chèvres dans le département du Var chez un particulier. Bien-sûr il est toujours très surprenant en 2019 de retrouver ces animaux familiers au sol, sans vie, parfois fortement consommés, quand il n'en manque pas un, à l'appel du matin. Le fait est découvert également en Val-de-Marne, en novembre 2018, où le loup est en phase de migration en Seine-et-Marne. Lieu où il n'existe pas officiellement, malgré l'existence certaine d'une photographie qui est passée de main en main en 2015, encore ! Sur la commune de Lesigny, en lisière de forêt un bouc et une chèvre sont tués et amplement consommés, deux nuits de suite, dans le plus grand silence et dans le plus grand silence médiatique également.

Le loup disperse les gènes du sauvage sur de longues distances, parfois, et cherche à s'installer tout en restant invisible durant des mois, voire des années. Cette invisibilité est le fruit de l'ignorance le plus souvent, ignorance de la biologie du loup et ignorance des réalités. Puis il intègre la géographie des lieux, les odeurs, les activités humaines et il fait peu à peu sien ce territoire qu'il va tenter de s'approprier partiellement. Quitte à repartir d'où il vient, souvent un groupe de loups, affiliés, qu'il peut tenter à l'aventure de l'exploration d'un nouveau territoire auquel il s'est déjà, lui-même, en partie adapté et le plus souvent dans la plus grande imperceptibilité. Un loup entraîne d'autres loups à sa suite afin de garantir ses propres capacités de survie tout en confortant celles du groupe lui-même ainsi que celle de la meute d'origine.

L'union ne fait pas toujours la force chez le loup, au sein de meutes reproductrices, absolument mal suivies au niveau national. Il est remarquable de constater que près de 40 % des reproductions ne sont pas suivies en France faute de moyens. Une part de ces reproductions dé-normalisées ont lieu en dehors des périodes définies dans au moins 10 % des cas et ne sont pas perçues alors que le sauvage, même dans un contexte défavorable, va connaître une forte natalité qui se traduira souvent par l'abandon partiel ou total des naissants si les conditions ne sont pas propices à la survie probable des louveteaux et même parfois des louvarts. Un phénomène de reproduction multiple est déjà remarqué par des éleveurs investis et compétents dans les Alpes mais il est complètement occulté. Ce phénomène s'explique par le braconnage de plus en plus intense, une pression de chasse officielle de plus en plus forte et la faible densité du loup dans les massifs de montagne en rapport avec des effectifs de population d'ongulés sauvages et domestiques élevés.

Le sauvage vit et survit en meute tout en contrôlant un vaste territoire qui demande de disperser les effectifs présents d'où la présence d'aires de regroupement qui sont souvent des zones de repos alternatives. Or, à l'étude des déclarations « officielles » le loup semble vivre seul, isolé, de passage uniquement, alors que de nombreux faits sont classés « invérifiables » sur ses aires de dispersion trop nombreuses pour des effectifs techniques peu présents. Ainsi vont les loups dans leurs dispersions solitaires ou non.

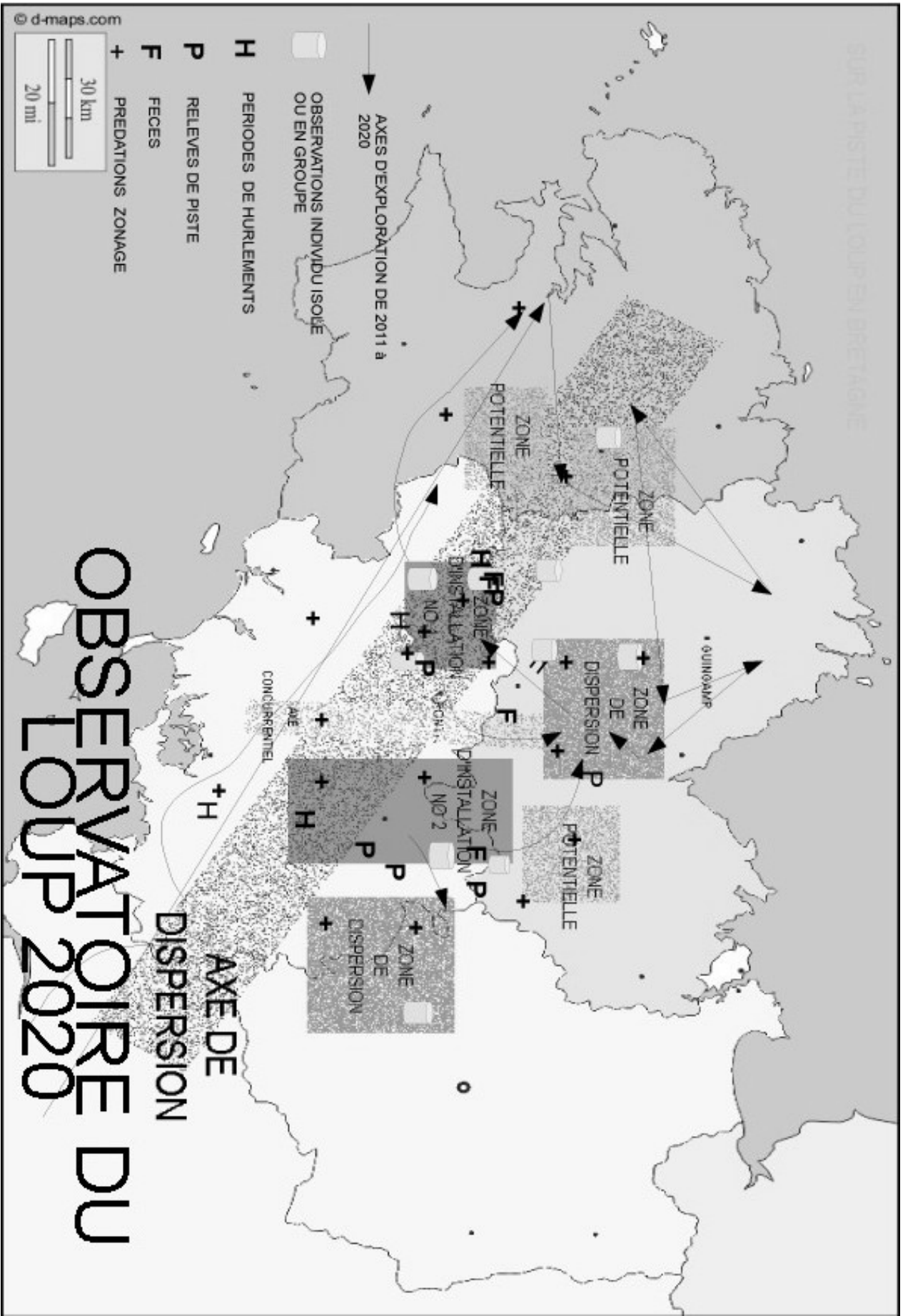
Je contacte un ami breton avec lequel nous posons à nouveau le peu d'éléments connus à l'époque, sur des cartes à différentes échelles. Le loup est un géographe, il faut donc réfléchir comme le sauvage. Il intègre ainsi l'ensemble des caractéristiques physiques et humaines de ce que vous pensez être « Votre » territoire.

Marco semble tout de suite intéressé par la démarche et propose immédiatement de s'investir sur les lieux dans les meilleurs délais. Il m'avouera plus tard qu'il m'avait pris pour un hurluberlu au début de nos investigations, un « farci » comme il dit amicalement à propos des rêveurs, puis peu à peu, au fil des retours de terrain il s'emballa et je suis obligé de refréner ses convictions sur la présence probable du loup en nombre. Car l'analyse des faits, bien qu'il les avait effectivement bien pressentis, ne me permet pas d'être aussi catégorique que lui dans mes déclarations. C'est ce premier compagnon d'aventure et de route qui va se charger peu à peu et naturellement, des investigations nécessaires à l'analyse des faits disparus des mémoires. Par une recherche active d'éléments du passé proche en collaboration avec Jean et qui auraient pu être en rapport avec la présence récente d'un prédateur. Ce travail de recherches et d'investigations ardu est indispensable à l'éveil des raisonnements ! En présence du loup la raison et le bon sens sont deux armes qui conduisent à la recherche de terrain et à l'analyse des faits et des témoignages, en résumé, à la compréhension naturaliste. C'est un peu l'objet de ce récit.

Il va donc guider mes premiers pas en terre Bretonne, plus exactement en centre Bretagne, là où son propre père est né, puisque je connais bien le littoral dont les oiseaux marins m'ont toujours attiré. Mais ici il s'agit de loup éventuellement et nos investigations vont nous mener de surprises en interrogations tout en formant rapidement un groupe de compagnons du loup, si je puis dire. Non point qu'il s'agisse de s'en faire simplement un ami, mais bien de produire les recherches de terrain et les explorations nécessaires à la compréhension des événements si tant est qu'ils existent. C'est aussi une évidence, nos efforts de recherches et de compréhension ne sont pas en rapport avec des suppositions mais totalement en rapport avec l'observation de faits et de leurs analyses répétées.

Le loup est-il oui ou non en train de « disperser », voire de s'installer en Bretagne ? C'était la question qui allait nous tenir en haleine pendant près de trois ans ! Alors qu'au fil du temps nos déclarations et affirmations vont de plus en plus souvent correspondre avec de nouveaux faits pour le moins surprenants, inhabituels et concomitants. Le sauvage interroge souvent les populations locales car les faits qu'il suscite sont souvent « inhabituels » voire inquiétants quand il devient vite compréhensible qu'il ne faut pas communiquer sur le sujet tant que l'officialité imposée n'aurait pas admis sa présence clandestine. Officialité qui, sous couvert de scientificité établie et par ailleurs contestable vu le peu de résultat obtenu, tient d'une pathologie intellectuelle pour le moins ravageuse. Nous allons voir aussi dans le déroulement de ce récit que les faits et les déclarations de pseudos structures, présentées comme pertinentes, en rapport avec la présence du loup, sont remarquables de mésinformations notoires et pire encore, d'incompétences formelles sur le sujet. Ce que chacun pourra trouver regrettable dans les années à venir.

Résumé cartographique, non exhaustif, de la présence du loup en Bretagne de 2012 à 2019



## Explications sommaires concernant la carte présentée

**«Sur le comportement du canidé : la naissance d'un territoire impose-t-elle un couloir ou des corridors permettant de s'échapper des zones installées, en évitant la présence de groupes en concurrence ? »**

Bien-sûr, j'ai revu toutes les données bretonnes depuis 2012 à maintes reprises et avec seulement 15 % de données perçues, au maximum du total des faits détectables, je tente de cerner l'ensemble des processus. Je vous laisse imaginer les niveaux de compréhension possibles s'il était acceptable d'accéder à une forte diffusion de l'information de terrain et à une forte collaboration sur les retours de secteur. Il serait plausible de suivre de très près, sans les perturber, les phénomènes que « pilote » virtuellement, encore aujourd'hui, le sauvage. Et je dois ajouter que la zone vitale est une niche et quand le canidé a besoin d'en sortir, il déloge fréquemment vers l'extérieur du domaine qu'il a acquis en terme de territorialité établie.

Dans une étude connue qui cherche à déterminer les comportements de déplacement du loup, recherches entreprises dans le Minnesota depuis quelques années, il y a un biais notoire à noter. Les relevés sont faits en été exclusivement, si les groupes sont reproducteurs ils sont moins mobiles avant et après le sevrage jusqu'au moment où les louvarts commencent à s'inscrire, eux-aussi dans l'indispensable démarche de territorialité acquise. En Bretagne le sauvage a disparu 19 semaines de l'aire vitale numéro 2 définie en 2019, c'est la plus centrale, entre mai et septembre et il n'y aurait qu'un seul survivant dans la portée si j'ai bien compris les données. Ce fait se reproduit en 2020.

Le premier groupe, plus à l'ouest ne s'est peut-être pas reproduit, les loups se sont écartés du second groupe reproducteur alors qu'ils ne sont probablement pas affiliés et vers l'ouest exclusivement. Les deux groupes étaient en concurrence sur un troisième secteur plus au nord du Morbihan qui était tenu, à l'est en 2019 par deux mâles en dispersion de la zone centrale et dans les Cotes-d'Armor. Ces deux individus ont fait l'objet d'un relevé de piste détaillé. Dans le groupe de la zone 1, la plus à l'ouest, ils étaient possiblement affiliés et un des deux individus a délogé vers l'ouest en mars 2019, jusqu'aux secteurs des prédatons que nous avons enregistrées sur des chevreuils durant l'hiver 2012, puis un peu plus tard encore.

C'est exactement ce qu'il s'est développé dans l'Est en 2010 (Vosges) : un groupe de 4 canidés s'installe, se scinde en deux sous-groupes et en trois ans un fort phénomène de dispersion est détecté alors que le premier binôme fixé l'était, sûrement en couple dès 2005.

J'en ai conclu que 2020 va voir le sauvage côtoyer les troupeaux dans les Monts d'Arrée en espérant qu'il se disperse un peu plus tard en exerçant une pression de chasse au sud du PNR Armorique, en attendant que les autorités tendent enfin l'oreille. Faute de prendre conscience des phénomènes inscrits, il faudra se référer aux événements qui ont eu lieu dans la Meuse. Suite au pistage du canidé que j'ai entrepris le 24 janvier 2013 et 12 mois après mes communications à propos de la dispersion du loup sur ce département, de nombreuses dizaines de brebis font les frais d'un attentisme aveugle. Depuis cette époque, en Lorraine tous les louvetiers veulent la peau du loup. Ils sont sur les dents et les éleveurs sont à cran. Dans cette ambiance morbide, alors que l'anticipation était tout à fait possible dès 2007, chacun compte les moutons, y compris la nuit. J'en conclus que nos ministres n'apprennent rien, les mêmes errances déraisonnables entraînant les mêmes constats, partout en France. Le loup est un prédateur naturel des herbivores ! Il leur faut donc tirer à nouveau, comme au 19<sup>ème</sup> siècle dans les campagnes et tous les Préfets de France recrutent une armée de louvetiers en lieu et place d'une armée d'informatique. Le fumet des canons remplace donc peu à peu l'expertise du terrain. Cette guerre faite au loup est perdue d'avance, fort heureusement.